

MISE EN OEUVRE DU COMPTE PROFESSIONNEL DE PRÉVENTION (C2P) DANS LE CADRE DU CPF

Mise en œuvre du C2P dans le cadre du CPF

Grands principes

- **Bénéficiaires** : le Compte professionnel de prévention (C2P) est ouvert automatiquement pour tout **salarié déclaré exposé aux facteurs de risques** (au-delà des seuils) par son employeur
- **Validité du compte et des droits** : pérenne jusqu'à la clôture du compte
- **Montant** : le C2P peut être alimenté de 100 points maximum non renouvelables tout au long de la carrière et ce même en cas d'utilisation partielle
- **Utilisations** : le C2P peut servir à financer une retraite anticipée, un temps partiel ou une formation.



Mise en œuvre du C2P dans le cadre du CPF

Grands principes

- **Abondement** : le C2P ne peut être mobilisé qu'en **complément des droits formation** d'un bénéficiaire (droits communs CPF + dotations). Le C2P ne peut être sollicité que dans le cadre d'un projet de formation défini.
 - 1 point = 375 euros de formation dans la limite du coût plafond pris en charge.
 - Le salarié ne peut pas demander à mobiliser plus de points que nécessaire pour financer sa formation.
 - Les points sont utilisables un par un.
- **Éligibilité des formations** : les formations éligibles sont celles visant à « *accéder à un emploi non exposé ou moins exposé aux facteurs de risques professionnels* ». **Cette éligibilité est contrôlée par un CEP.**

1- Se connecter à l'aide de son NIR et d'un mot de passe sur Mon compte formation

MON COMPTE FORMATION

Recherche de formation Mes droits formation Mes dossiers de formation

Assistance Conseil Connexion

Connexion

Vos données de connexion (N° de sécurité sociale et mot de passe) sont strictement personnelles, veuillez à ne pas les communiquer à une autre personne.

Connexion avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour simplifier votre connexion aux services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect

En savoir plus

ou

Connexion avec votre compte

Numéro de sécurité sociale

Saisissez les 10 chiffres de votre numéro de sécurité sociale inscrits sur votre carte vitale, sans la clé à 2 chiffres.

Mot de passe

Votre mot de passe comporte au minimum 8 caractères, dont une majuscule, une minuscule et un chiffre.

Me connecter

Pour se connecter :
renseigner son NIR et mot de
passe ou créer son espace

2- Rechercher une formation

The screenshot shows the 'Recherche Formation' page. At the top left, there is the French Republic logo and the 'MON COMPTE FORMATION' logo. A red box highlights the 'Recherche de formation' link in the navigation menu. Other navigation links include 'Mes droits formation' and 'Mes dossiers de formation'. On the right, there are three utility buttons: 'Assistance' (with a question mark icon), 'Conseil' (with an exclamation mark icon), and 'Connexion' (with a user icon). Below the navigation, a breadcrumb trail reads 'Accueil > Formations'. A blue header bar contains a 'Retour' button with a left arrow and the title 'Recherche Formation'. Below this is a search bar with the placeholder text 'Formation, métier, compétences' and a search icon. To the right of the search bar are two filter buttons: 'Formation en centre' and 'Formation à distance'. A search icon is also present at the end of the search bar.

3- Choisir la formation – Contacter le CEP avant de démarrer le process d’inscription

- Avant de commencer, n’oubliez pas que dans le cadre de l’utilisation de vos points C2P en formation, **vous devez contacter un CEP !**
- Celui-ci vous accompagnera gratuitement dans l’élaboration de votre projet de formation et **validera votre demande**, vous permettant ainsi de finaliser le process d’inscription.
- Rendez-vous sur le site <https://www.mon-cep.org> pour contacter un CEP !

MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE

Qu'est-ce que le CEP ? Comment contacter mon conseiller ?

Votre avenir professionnel se construit avec vous

Qu'est-ce que le conseil en évolution professionnelle ?

Tout actif, salarié, indépendant, demandeur d'emploi, porteur de projet... peut bénéficier gratuitement d'un conseil en évolution professionnelle, pour s'orienter et construire un projet professionnel. Créé en 2014, le conseil en évolution professionnelle permet de disposer d'un temps d'écoute de conseil et d'accompagnement en situation professionnelle. Avec la loi de 5 août

4- Choisir la formation – démarrer le process d'inscription

Création de site web et ecommerce - Bases techniques (CP FFP)

par CREA IMAGE COMMUNICATION

Informations clés

- 🕒 126 h
- 📍 PARIS
- ♿ Bâtiment conforme aux normes d'accessibilité
- 🎓 Création de site web et ecommerce - Bases techniques (CP FFP)

Les points forts de cette formation

Petits groupes - Maximum 6 personnes Formation présentielle intensive et courte De nombreux exercices pratiques Formateurs spécialisés dans le domaine technique enseigné Ordinateur MAC ou PC et la dernière version du logiciel Support de cours fourni

Description détaillée

Points forts, objectifs, contenu, ...

Prix de la formation

Prix de la formation, frais d'examen inclus 6 360,00 €

Aides au financement

Des organismes soutiennent cette formation. Pour en savoir plus, connectez-vous.

Me connecter

Inscription à cette formation

Choisir une session
Du 31/05/2021 au 25/06/2021

Créer mon dossier d'inscription

5- Identifier le numéro de dossier associé

The screenshot displays the 'Mes dossiers de formation' page. At the top, there is a navigation bar with a home icon, a right arrow, and the text 'Mes dossiers de formation'. Below this is a blue header with a left arrow, the word 'RETOUR', and the title 'Mes dossiers de formation'. The main content area shows three training records:

- Record 1:** 'Intitulé de la formation' with 'N° de dossier 6843023478' highlighted by a red box. Below it is a 'Brouillon' button. At the bottom are two links: 'Obtenir une aide au financement par votre employeur >' and 'Reprendre et envoyer votre demande d'inscription >'.
- Record 2:** 'Intitulé de la formation' with 'Dossier n° 6843023478' and a green 'Inscription validée' button.
- Record 3:** 'Intitulé de la formation' with 'Dossier n° 6843023478' and a blue 'Inscription annulée' button.

6- Calculer le nombre de points nécessaires pour financer ma formation

- Le nombre de points à réserver est **calculé en fonction du reste à payer** suite à la prise en compte des droits formation ;
- **Un point vaut 375 euros** ;
- Je ne peux convertir que le nombre de points nécessaires pour financer la formation souhaitée.
- Exemple : je souhaite réaliser une formation dont le coût est de 9 500 € et je dispose de 4 000 € de droits CPF. Je dispose de 18 points sur mon compte C2P.

➤ **Pour calculer le nombre de points** nécessaires pour financer ma formation :

$9\,500 - 4\,000 \text{ €} = 5\,500 \text{ €}$ et comme 1 point = 375 €. Chaque point est non fractionnable

➤ J'aurais besoin de $5\,500 / 375 \Rightarrow 14,6666$ points

- J'ai alors le choix entre :

➤ Convertir 14 points et compléter par un paiement via CB;

➤ Convertir 15 points (5 625 €) et conserver le reliquat (125 €) sur son compte CPF.

7- se rendre sur son espace C2P pour réserver les points

Accéder à son espace personnel C2P en ligne : <https://salarie.compteprofessionnelprevention.fr/espacesalarie/#/>

Compte
Professionnel
Prévention

Connexion à mon espace personnel

Se connecter avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

ou

Pour accéder à votre espace personnel, remplissez les champs ci-dessous :

Identifiant

Mot de passe

J'accède à mon espace personnel

J'ai oublié mon mot de passe

Création de mon espace personnel

Si vous n'avez pas encore d'espace personnel, cliquez sur le bouton ci-dessous pour en créer un.

Un espace personnel vous permet de gérer en ligne les données liées à votre Compte professionnel de prévention... modification de vos données personnelles.

Pour se connecter : renseigner son NIR et mot de passe ou **créer** son espace

Pour toute question relative au

Compte professionnel de prévention (C2P), vous

pouvez contacter le

3682 Service gratuit
+ prix appel

8- DEMANDE DE RÉSERVATION DE POINTS

Accéder à son espace personnel C2P en ligne : <https://salarie.compteprofessionnelprevention.fr/espacesalarie/#/>

Mon solde de points	Total des points acquis	Total des points utilisés	Total des points bloqués
70	100	30	0

Dans la partie « utiliser mes points » :
Cliquer sur obtenir des heures de formation*

* Depuis le 1^{er} janvier 2019, 1 point vaut 375 euros, veuillez ne pas tenir compte de la mention des heures en formation

9- DEMANDE DE RÉSERVATION DE POINTS – ÉTAPE 1 : RENSEIGNEMENT

The screenshot shows a web form titled "Je convertis mes points en heures de formation". At the top, there is a progress indicator with three steps: 1. Nombre de points (active), 2. Confirmation, and 3. Récapitulé. Below this, it states "Points disponibles : 100 points".

The main section is titled "Conditions d'utilisation" and contains the following text: "Nous vous rappelons qu'à la validation de votre demande, les points réservés seront bloqués jusqu'à la fin de votre formation. Ils seront débités de votre Compte prévention pénibilité à la fin de votre formation selon la consommation réelle. Le coût horaire de la formation prise en charge par le Compte prévention pénibilité est plafonné; si vous souhaitez suivre une formation dont le coût dépasse ce plafond, vous pouvez choisir de mobiliser plus de points. Renseignez-vous auprès d'un Conseiller en évolution professionnelle ou appelez-nous au 36 82."

Below this is the section "Coordonnées de votre organisme financeur (à récupérer auprès de votre conseiller en évolution professionnelle)". It contains two input fields: "N° de SIRET" with the value "382 769 354 00012" and "Nom de l'entreprise" with the value "UNIFORMATION".

The next section is "Votre demande d'utilisation de points". It contains two input fields: "Numéro du dossier CPF" with the value "123456789" and "Nombre de points" with the value "10".

At the bottom left, there is a note: "* CPF : Compte Professionnel de Formation." At the bottom right, there are two buttons: "Annuler" (orange) and "Continuer" (blue).

Renseigner les champs obligatoires :

- N° de SIRET de la Caisse des dépôts et consignations : **180 020 026 00019**
- N° de son dossier CPF (10 ou 11 chiffres)
=> identifier le numéro de dossier associé lors du processus d'inscription à la formation sur Mon compte formation
- Nombre de points souhaité

Nb : depuis le 1^{er} octobre 2017, le Compte prévention pénibilité est devenu le Compte professionnel de prévention (C2P)

9- DEMANDE DE RÉSERVATION DE POINTS – ÉTAPE 2 : CONFIRMATION

Je convertis mes points en heures de formation

1 Nombre de points 2 Confirmation 3 Récépissé

Points disponibles : 100 points

Validation de ma demande de mobilisation de points pour une formation professionnelle

N° de SIRET organisme financeur :	382 769 354 00012
Nom de l'entreprise :	UNIFORMATION
Numéro du dossier CPF :	123456789
Nombre de points demandés :	10 points

Rappels :

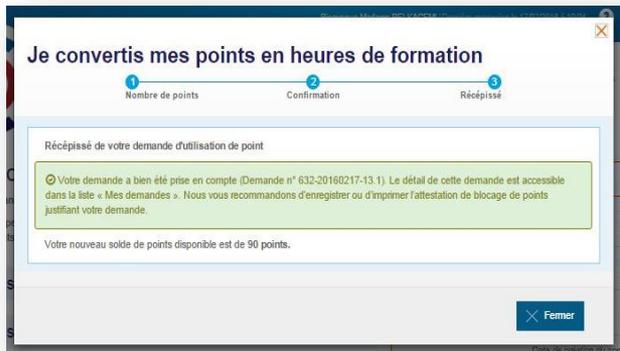
- Le nombre de points mobilisés dans le cadre de la présente demande permet de financer tout ou partie de votre formation professionnelle ; assurez-vous d'avoir élaboré votre plan de formation et les modalités de son financement avec un Conseiller en évolution professionnelle.
- Les points bloqués sur votre compte dans le cadre de la présente demande seront effectivement débités du compte à l'issue de la formation selon la consommation réelle.

J'ai pris connaissance des informations ci-dessus et souhaite poursuivre ma démarche.

Retour Valider

Relire l'exactitude des informations et **confirmer** la réservation

9- DEMANDE DE RÉSERVATION DE POINTS – ÉTAPE 3 : RÉCEPTION DU RÉCÉPISSÉ



Réception d'un récépissé « réponse à votre demande de formation professionnelle » certifiant que les points ont bien été réservés.

Réponse à votre demande de formation professionnelle

Le 29 mai 2021

Monsieur,

Dans le cadre de votre demande de formation professionnelle 35650, nous vous informons que votre demande a été validée.

Nous vous confirmons que **12 points** sont désormais bloqués pour votre dossier CPF portant la référence **4027951714**.

Sur la base de ce document, vous pourrez finaliser votre démarche auprès du CPF.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à composer le **3682** Service gratuit
hors appel
Ou à vous connecter sur le site www.compteprofessionnelprevention.fr. Tout salarié peut également créer son espace personnel en ligne pour adresser ses questions et ses demandes d'utilisation de points.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Votre correspondant

Conserver ce document qui sera demandé lors des démarches auprès du CPF

10. CONSULTER LA RÉSERVATION DE POINTS

Demande de formation professionnelle

En cours **Suivi de ma demande N°2124 [En attente de confirmation CPF]**

Utilisation des points (formation professionnelle) Historique des statuts ▾

Origine de la demande : Espace personnel Récépissé : **Attestation de blocage de points (pdf, 0 Ko)**

Date d'enregistrement : 14/11/2017

Votre demande d'utilisation de points

Numéro du dossier CPF :	0114112017
Nombre de points demandés :	5 points
N° de SIRET organisme financeur :	328 802 392 00030
Nom de l'entreprise :	FONGECIF BRETAGNE

Informations communiquées par le CPF (Compte Personnel de Formation)

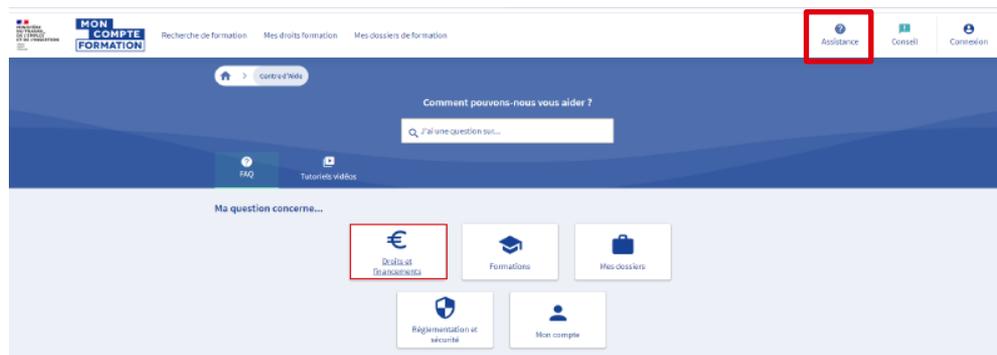
Situation à la fin de la formation

Annuler la demande

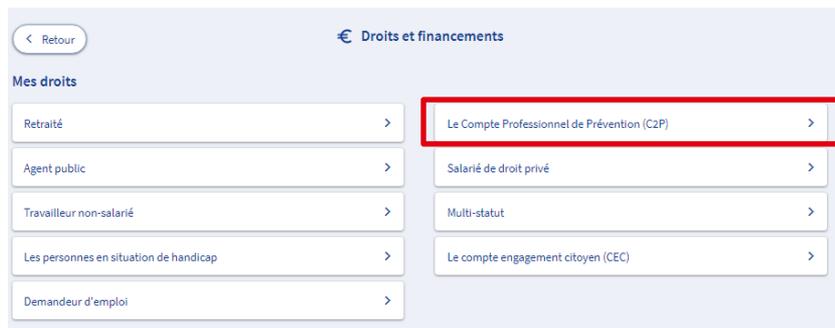
Consulter la demande et **accéder** à l'attestation de blocage de points
Les démarches sur l'espace en ligne C2P sont terminées.

Se reconnecter sur
moncompteformation.gouv.fr

11- Je me reconnecte sur Mon compte formation et je contacte le service de gestion des droits C2P



Contacter le service de gestion des droits C2P en cliquant sur Assistance puis sur Droits et financements.



Ensuite sélectionner **Le Compte Professionnel de Prévention (C2P)**

11- Je me reconnecte sur Mon compte formation et je contacte le service de gestion des droits C2P

Demande de mobilisation de vos points C2P :

Votre demande doit tenir compte du délai de traitement : Vous devez prévoir un minimum de 15 jours ouvrés entre la date d'envoi de votre demande à nos services et la date limite de validation de votre dossier de formation sur Mon Compte Formation.

A noter : Comme pour tout autre dossier, votre délai de rétraction est de 14 jours ouvrés mais ne peut être exercé qu'avant l'entrée en formation. Pour plus d'informations, consulter les conditions générales d'utilisation - [Article 6 des conditions particulières titulaires](#) 

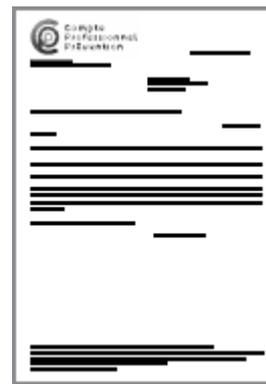
Votre demande avec l'ensemble des justificatifs doit être transmise à l'adresse suivante :

Gestion des droits C2P 

Elle doit préciser :

- Votre nom, prénom et date de naissance
- Le numéro du dossier que vous avez initié sur Mon Compte Formation. Pour l'obtenir, vous devez sélectionner votre formation et cliquer sur « S'inscrire à cette formation ». En revanche, vous devrez attendre que vos droits C2P soient inscrits sur votre compte pour envoyer votre demande à l'organisme en cliquant sur « Envoyer mon dossier ».

Cliquer sur le bouton Gestion des droits C2P afin de **joindre l'attestation de blocage et l'attestation CEP**



Prévoir un délai minimum de 15 jours ouvrés entre la date d'envoi de votre demande et la date limite de validation de votre dossier. La Caisse des Dépôt créditera ensuite sur votre compte le montant correspondant à vos points C2P convertis.

12- Validation de mon inscription

The screenshot shows the 'MON COMPTE FORMATION' interface. At the top, there are navigation links: 'Recherche de formation', 'Mes droits formation', 'Mes dossiers de formation', 'Assistance', 'Conseil', and 'Mon compte'. The main content area displays the title 'Diplôme d'Etat d'aide soignant' and the dossier number 'Dossier de formation n°3962817259'. A central white box contains the following text: 'Proposition de l'organisme', 'Votre demande d'inscription a été validée par l'organisme de formation. Des modifications peuvent avoir été effectuées, elles sont consultables depuis l'onglet Formation.', and 'Vous avez jusqu'au XX/XX/XXXX pour répondre à la proposition de l'organisme depuis l'onglet Financement. Passé ce délai, votre dossier sera annulé.' At the bottom, there are three tabs: 'Financement', 'Formation', and 'Mes informations'. A button labeled 'Annuler le dossier' is visible in the top right corner of the main content area.

Retourner dans « Mes dossiers de formation » et procéder à la **validation de mon inscription**.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**MON
COMPTE
FORMATION**

moncompteformation.gouv.fr



Direction des Politiques Sociales

Une gestion 
**Caisse
des Dépôts
GROUPE**